

Convention – Avenant n°2

Stand de Tir à Amilly

Annexe n°2

Plan de financement en €HT :

Participation du Département :	455 300,00 €
Participation de la Région :	196 200,00 €
Autofinancement Agglo :	558 500,00 € HT
TOTAL :	1 210 000,00 € HT